

<https://enseignants.se-unsa.org/Les-plus-ages-sont-exclus-de-la-societe-francaise>



Les plus âgés sont exclus de la société française

- Je suis... - Retraité-e -

Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) a rendu le 16 mai un avis sévère sur les conditions de vie des personnes âgées vulnérables et leur concentration dans les Ehpad.

Le CCNE s'est autosaisi en 2016 des enjeux éthiques liés au vieillissement par la question « Quel sens donner à la concentration des personnes âgées entre-elles, dans les établissements dits d'hébergement ? »

Il constate une exclusion de fait de ces personnes de la société. L'hébergement est le plus souvent contraint, malgré les principes de bienveillance et sous couvert de la nécessité de mise en sécurité de ces personnes

Le CCNE propose ainsi quelques pistes concrètes pour renforcer la conscience de la réalité démographique du vieillissement de notre population et le respect des personnes âgées.

Solidarité

De nouvelles formes de solidarité s'imposent en direction des personnes âgées et vulnérables :

- repenser le cinquième risque (couverture des risques de la vie liés à la dépendance notamment du fait de l'avancée en âge, de la perte d'autonomie ou du handicap),
- aller vers l'inclusion des proches et des aidants dans le système de santé,
- faire évoluer le droit social pour les aidants,
- mieux protéger les personnes vulnérables,
- création d'un délégué interministériel à la protection des majeurs.

Accompagnement du vieillissement

Il propose un renforcement des politiques d'accompagnement du vieillissement :

- développer la prévention liée au quatrième âge,
- développer les dynamiques intergénérationnelles,
- mieux former, mieux accompagner et valoriser les métiers de l'aide à domicile,
- contribuer à la dé-ghettoïsation des personnes âgées,
- favoriser et diversifier les alternatives à l'Ehpad, sur un même territoire.

Une refondation du système de santé, de la médecine et la formation des acteurs de la santé et du social est également préconisée.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa trouve dans cet avis de nombreux points sur lesquels il s'est engagé : création du risque dépendance, droit à la dignité, solidarité intergénérationnelle...

Pour le SE-Unsa, l'inclusion de tous est une obligation.